

Offre de l'ADEME Pays de la Loire aux collectivités

Elus, techniciens, quelles que soient les spécificités de votre territoire (petite ville, agglomération, grande aire urbaine ou zone peu dense...), l'ADEME – Agence de la transition écologique – Pays de la Loire est à vos côtés pour vos projets.

L'ADEME à vos côtés

Notre dispositif d'aides financières

En Pays de la Loire, le dispositif d'aides de l'ADEME couvre, entre autres, les thématiques suivantes :

- Les déchets et l'économie circulaire
- La rénovation énergétique des bâtiments
- Les énergies renouvelables
- La mobilité
- L'alimentation
- La commande publique
- La reconversion des friches polluées
- Les politiques territoriales de transition écologique
- L'innovation sociale et territoriale

Ce dispositif comprend des aides pour :

- conduire des études et des exercices de planification,
- animer vos politiques et communiquer,
- accompagner et encourager les changements de pratiques,
- investir,
- innover.

L'ensemble de nos dispositifs d'aide est en ligne sur :

agirpourlatransition.ademe.fr

A NOTER : nos aides ne sont pas systématiques et sont étudiées au cas par cas. Elles peuvent être examinées au fil de l'eau ou sollicitées via des appels à projets, et sont également soumises aux disponibilités budgétaires.

Le soutien de l'ADEME, c'est aussi des conseils personnalisés

De l'idée jusqu'à la valorisation de vos réalisations, l'ADEME vous conseille, vous accompagne, et vous soutient. En mettant son expertise au service de vos projets, l'équipe des Pays de la Loire vous propose des :

- conseils neutres et indépendants adaptés à votre situation,
- méthodologies : cahiers des charges d'études, référentiels,
- outils de communication et d'information : plaquettes, guides, fiches de retours d'expériences...

Pour vous permettre de monter en compétence sur nos sujets, de partager des expériences et des bonnes pratiques, vous pouvez participer à nos :

- réseaux d'échanges,
- journées techniques,
- formations.

En savoir plus : formations.ademe.fr | paysdelaloire.ademe.fr/evenements/manifestations

Nos partenaires et relais

Pour mutualiser les expertises et démultiplier notre action, nous travaillons avec l'ensemble des services de l'Etat et la Région Pays de la Loire. Nous collaborons aussi avec de nombreux partenaires et structures-relais sur lesquels vous pouvez vous appuyer et dont vous retrouverez les coordonnées dans ce document.

L'ADEME soutient l'ensemble des initiatives présentées dans cette offre aux collectivités.

Zoom sur

Connaître les données de votre territoire

TEO, l'observatoire ligérien de la transition énergétique et écologique vous permet de :

- Connaître les données de votre territoire en matière de consommation d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables.
- Planifier vos stratégies et suivre vos actions en faveur de la transition écologique, notamment dans le cadre des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET).

En savoir plus : teo-paysdelaloire.fr

Les déchets et l'économie circulaire

Objectifs

Economiser les ressources et les utiliser de manière aussi efficace que possible, dans un contexte de rareté croissante, d'enjeu sur l'approvisionnement énergétique et de changement climatique.

Sortir du modèle classique « linéaire » de production et de consommation.

Contribuer à la prévention et au tri des déchets des activités économiques, à la tarification incitative du service public déchets, à l'élaboration des programmes locaux d'actions économie circulaire et au tri à la source des biodéchets.

Accompagner l'implantation de recycleries et de ressourceries en favorisant les filières émergentes pour donner une seconde vie aux objets.

Chiffres-clés

11,2 millions de tonnes de déchets en Pays de la Loire en 2015

41 % des Ligériens concernés par la tarification incitative en 2018

2^{ème} région pour la quantité d'emballages triés

L'ADEME Pays de la Loire vous soutient pour

Optimiser les services de collecte et de traitement des déchets

- Améliorer la connaissance des coûts de gestion et de traitement des déchets.
- Mettre en place la tarification incitative et la tarification spéciale.

Installer des unités de traitement

- Financer les unités de réemploi / réparation / réutilisation (dont les investissements et l'animation autour des ressourceries),
- Financer les plateformes de compostage,
- Faciliter l'implantation ou l'évolution d'unités de recyclage,
- Investir dans les centres de tri pour la préparation des combustibles solides de récupération (CSR),
- Financer les unités de valorisation des combustibles solides de récupération (CSR), via un appel à projets national.

Agir pour une économie circulaire

- Améliorer la [gestion des biodéchets](#) en favorisant le tri à la source, la gestion de proximité (mise en place de composteurs collectifs) et l'animation par un maître composteur,
- Soutenir la mise en place de déchèteries professionnelles notamment pour les déchets du BTP, afin de garantir une offre territoriale d'installations de recyclage et de valorisation,
- Développer l'écologie industrielle et territoriale (EIT) à travers la recherche de synergies entre entreprises d'un même territoire (zone industrielle, bassin d'emploi...),
- Elaborer et mettre en œuvre des programmes locaux d'actions s'appuyant sur le référentiel économie circulaire,
- Favoriser l'innovation via [l'appel à projets régional économie circulaire Région-ADEME-DREAL](#).

L'accompagnement de la Direction régionale, c'est aussi

Des réseaux

- Le Réseau économie circulaire regroupant les chargés de mission déchets, EIT, économie circulaire et développeurs économiques : www.economiecirculaire.org.
- Le Réseau « Comptacoût » dédié à la connaissance des coûts et à l'utilisation de la méthode.

Des partenaires

- Les Chambres de Commerce et d'Industrie (régionale et départementales) : www.paysdelaloire.cci.fr.
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale : www.artisanatpaysdelaloire.fr.

Votre contact en direction régionale

Référent territorial du Pôle Economie circulaire de l'ADEME Pays de la Loire

Zoom sur

L'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe les structures qui cherchent à concilier utilité sociale, solidarité, performance économique et gouvernance démocratique. Fortement ancrée dans le territoire, elles ont pour ambition de créer des emplois, de développer une plus grande cohésion sociale et de répondre à des besoins d'intérêt général.

L'ADEME Pays de la Loire soutient

- Les entreprises de l'ESS qui se mobilisent pour le développement de l'économie circulaire, la promotion de l'économie du partage...
- Une économie qui innove, expérimente et porte des solutions concrètes dans les territoires.

Contacts

- La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) : www.cress-pdl.org
- Les EcoSolies : ecossolies.fr (44)
- Inter réseau de l'économie sociale et solidaire en Anjou, IRESA : iresa.org (49)
- Association pour la promotion de l'économie sociale et solidaire, APESS 53 : www.apess53.org
- Centre d'étude et d'action sociale, CEAS 72 : www.ceas72.fr
- Centre d'étude et d'action sociale, CEAS 85 : www.ceas-vendee.fr

La rénovation énergétique des bâtiments

Objectifs

Alléger la facture énergétique des communes en rénovant les bâtiments existants.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire en agissant sur les bâtiments publics et privés.

Répondre aux obligations d'exemplarité pour les bâtiments publics fixées par la loi de transition énergétique, qui implique que toute nouvelle construction soit « à énergie positive » et « à haute performance environnementale ».

Chiffres clés

Les communes dépensent environ **44€** par an et par habitant pour l'énergie, dont 32,5 € dédiés aux dépenses énergétique des bâtiments communaux.

En France, **30 %** des émissions de gaz à effet de serre proviennent du bâtiment.

1^{er} secteur (bâtiments résidentiels/tertiaires) en termes de consommation d'énergie en Pays de la Loire.

L'ADEME Pays de la Loire vous accompagne pour

- Mettre en œuvre une plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat privé et du petit tertiaire : dispositif piloté par la Région Pays de la Loire et financé par le programme Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE).
- Recruter un Conseiller en Énergie Partagé (CEP) et ainsi, mutualiser les compétences d'un spécialiste pour des communes n'ayant ni la taille et ni les moyens suffisants pour salarier un technicien spécialisé. Son rôle est de vous aider à faire des choix en matière de performance énergétique du patrimoine bâti et du parc de véhicules.

L'accompagnement de la Direction régionale, c'est aussi

Un réseau

- Le Réseau régional des conseillers en énergie partagés : rencontres, groupes de travail, partage et diffusion d'informations, formations.

Des partenaires

- Novabuild, membre du réseau Bâtiment durable : www.novabuild.fr.

Votre contact en direction régionale

Référent territorial du Pôle Transition énergétique de l'ADEME Pays de la Loire

Les énergies renouvelables

Objectifs

Contribuer à la couverture du territoire avec des installations de production d'énergie renouvelable (EnR) performantes.

Planifier leur déploiement en tenant compte des spécificités du territoire et en mobilisant les acteurs économiques, associatifs et citoyens. Maximiser les bénéfices au niveau local : développement économique, relocalisation des emplois, valorisation des ressources naturelles.

Chiffres clés

En Pays de la Loire, la production d'énergies renouvelables a **presque doublé** entre 2008 et 2016, passant de 3,3 à 7,7 TWh.

La part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale de la région a atteint **14 %** en 2016, contre 8 % en 2008.

+ **39 %** c'est la progression en 10 ans des emplois sur le marché des énergies renouvelables en 2017 en France.

L'ADEME Pays de la Loire vous soutient pour

- Conduire des études de planification énergétique : Schéma Directeur des Énergies, Schéma Directeur des Réseaux de Chaleur...
- Conduire des études de faisabilité technique et économique d'installations de production d'énergies renouvelables (biomasse, géothermie, solaire thermique, méthanisation) et de mise en place des réseaux de chaleur.
- Investir dans des équipements performants de production : biomasse, réseaux de chaleur, géothermie, solaire thermique, méthanisation.

L'accompagnement de la Direction régionale, c'est aussi

Des réseaux

- Le Réseau des collectivités gestionnaires d'un réseau de chaleur, rencontre annuelle pour partager des retours d'expérience.
- Le Réseau des énergies renouvelables des Pays de la Loire, des experts qui vous aident dans votre parcours :
 - Informations sur les atouts des énergies renouvelables,
 - Identification des spécificités de votre projet et réalisation d'une note d'opportunité,
 - Suivi et accompagnement à la mise en place des installations.

Au niveau régional, des spécialistes des filières, participent à la cohérence et à la pertinence de l'offre. Ils mettent à disposition les outils techniques, fiches retours d'expérience, veille réglementaire...

- Bois-énergie : Atlanbois - contact@atlanbois.com
- Solaire : Atlansun - contact@atlansun.fr
- Méthanisation : AILE (Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie et l'Environnement) biogaz@aile.asso.fr et Méthatlantique : contact@methatlantique.fr

Les structures du Réseau des énergies renouvelables des Pays de la Loire par département

Loire-Atlantique

Entreprises de Nantes Métropole
NANTES MÉTROPOLE

Bérénice ROILETTE
Tél : 02 40 99 67 14, 06 85 33 07 48
berenice.roilette@nantesmetropole.fr

Entreprises du reste du 44
Syndicat d'énergie de Loire-Atlantique
(SYDELA)

Cédric GARNIER
Tél : 06 40 49 27 29
cedric.garnier@sydela.fr

Vendée

Service public des énergies vendéennes
(SYDEV)

Vincent BILLAUD
Tél : 02 51 45 88 96, 06 37 66 81 00
v.billaud@sydev-vendee.fr

Maine-et-Loire

Syndicat intercommunal d'énergies
de Maine-et-Loire (SIEML)

Clément CHEPTOU
Tél : 02 61 68 00 77
c.cheptou@sieml.fr

Mayenne

Département de la Mayenne (53)

Lila HUET
Tél : 02 43 66 69 04
lila.huet@lamayenne.fr

Sarthe

Agence des Territoires de la Sarthe

Yannick BEAUJARD
Tél : 02 44 02 42 37, 06 98 55 78 40
yannick.beaujard@sarthe.fr

Zoom sur

Les énergies renouvelables citoyennes

Les projets portés par des collectifs mixtes (collectivités territoriales et citoyens) permettent de renforcer au niveau local, leur gouvernance, leurs financements et leurs retombées économiques. La coopération ainsi établie entre les acteurs du territoire contribue fortement à l'appropriation globale des politiques de transition écologique. Pour augmenter le nombre et les chances de réussite de ces projets, l'ADEME Pays de la Loire a mis en place un dispositif d'aides centré sur leur phase d'émergence :

- Mobiliser les citoyens : à l'initiative d'une collectivité, une fois les habitants sensibilisés, il est souvent nécessaire d'accompagner le collectif sur un temps plus long pour qu'il se structure et monte en compétence ;
- Conduire des études de préféabilité :
 - Caractéristiques techniques du projet (localisation, technologies envisageables, première analyse de la ressource naturelle...),
 - Enjeux environnementaux (identification des zones Natura 2000, zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique...),
 - Première analyse économique et financière (éligibilité aux mécanismes de soutien, analyse de rentabilité...).
- Conduire des études de préfiguration de la structure juridique porteuse du projet d'énergies renouvelables citoyennes.

Contact

RÉCIT : Énergies CIToyennes en Pays de la Loire. recitpdl.fr.

La mobilité

Objectifs

Diminuer le nombre et les distances des déplacements motorisés en s'appuyant sur trois leviers : moins se déplacer ; se déplacer autrement et mieux se déplacer.

Chiffres-clés

32 % part du secteur des transports dans la consommation totale d'énergie des Pays de la Loire, dont **98 %** sont issus du mode routier.

Région ayant le **plus fort nombre de voitures par ménage**.

48 % des trajets quotidiens domicile / travail de moins de 2 km se font en voiture Pays de la Loire.

L'ADEME Pays de la Loire vous soutient pour

- Construire un plan de mobilité et planifier sur plusieurs années vos investissements d'infrastructures, d'équipements et vos offres de services.
- Mettre en œuvre votre plan de mobilité : recruter un chargé de mission et disposer de moyens pour l'animation, la communication, la formation.
- Construire et animer un schéma modes actifs pour développer le vélo et la marche à pied.
- Mettre en place de nouveaux services (location de vélo à assistance électrique, services d'autopartage...).
- Développer des itinéraires cyclables temporaires, piétonniser certains espaces.
- Organiser un défi mobilité pour accompagner les changements de pratiques de vos citoyens : www.defimobilite-paysdelaloire.fr.
- Optimiser votre flotte de véhicules professionnels avec [Mobilipro](#).

L'accompagnement de la Direction régionale, c'est aussi

Un réseau

- Le Réseau mobilité durable en Pays de la Loire regroupant les chargés de mission mobilité des collectivités animé par l'ADEME.

Des partenaires

- Une cellule régionale d'appui « France Mobilités » animée par le CEREMA, la Région, la DREAL, la Banque des territoires et l'ADEME : paysdelaloire@francemobilites.fr.
- L'Observatoire Régional des Transports des Pays de la Loire : outils de connaissance et d'information, et de diffusion des bonnes pratiques : www.observatoire-transports-pays-de-la-loire.fr.

Votre contact en direction régionale

Référent territorial du Pôle Territoires Durables de l'ADEME Pays de la Loire

L'alimentation

Objectifs

Garantir une alimentation de qualité au plus grand nombre en se reposant sur une agriculture durable et économiquement viable.

Chiffres clés

25% des émissions de gaz à effet de serre d'un Français sont liées à son alimentation.

Les Pays de la Loire, **4ème région de France** pour sa production agricole et pour la part de surface agricole utile exploitée en agriculture biologique (10 % en 2019).

3,4 tonnes de produits gaspillés par an pour une cantine de 200 élèves primaires, soit l'équivalent de 13 800 repas.

L'ADEME Pays de la Loire vous soutient pour

- Construire et mettre en œuvre votre Projet Alimentaire Territorial (PAT) visant à atteindre des régimes alimentaires à moindre impact environnemental, une relocalisation de la production et le renforcement des liens entre producteurs et consommateurs.
- Conduire des actions d'animation, de sensibilisation et de formation inscrites dans votre PAT pour lutter : contre le gaspillage alimentaire, encourager la production et la consommation de produits biologiques locaux et de saison, limiter les impacts environnementaux de la chaîne logistique.
- Conduire des études de faisabilité technique et économique d'ateliers de transformation comme les conserveries ou les légumeries, financer certains investissements qui en découlent.

L'accompagnement de la Direction régionale, c'est aussi

Un réseau

- Le Réseau interrégional Pays de la Loire – Bretagne des chargés de mission PAT, co-animé par l'ADEME et la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF).

Des partenaires

- La Coordination Agrobiologique des Pays de La Loire (CAB) : www.biopaysdelaloire.fr.
- La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire : pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr.
- La Fédération Régionale du Centre d'Initiatives et de Valorisation de l'Agriculture et du Milieu rural (FRCIVAM) : www.civam-paysdelaloire.org.

En savoir plus

www.optigede.ademe.fr/alimentation-durable-gaspillage-alimentaire

Votre contact en direction régionale

Référent territorial du Pôle Territoires Durables de l'ADEME Pays de la Loire

La commande publique

Objectifs

Faire évoluer les marchés publics vers des achats durables en intégrant les dimensions économiques, sociales et environnementales dans les cahiers des charges.

Diminuer l'impact environnemental des manifestations organisées par les collectivités ou sur leur territoire.

Chiffres-clés

La commande publique représente près de **10%** du produit intérieur brut français.

En moyenne, un événement de **1 000 personnes** consomme :

- **100 kg** de papier, soient 2 arbres, **30 000 litres** d'eau,
- **500 kg** de déchets soit environ la production d'un Français en un an.

L'accompagnement de la Direction régionale, c'est

Un partenaire pour réaliser des achats durables

- RESECO vous aide à acheter durable et à intégrer des clauses environnementales dans vos marchés publics.

Contact : RESECO - resecoco.fr

Un partenaire pour organiser des événements éco-responsables

- le Réseau Eco-Événement (REEVE) vous conseille et vous permet de labelliser vos manifestations (marché, fête de l'école, manifestation sportive, inauguration...).

Contact : REEVE - www.reseau-eco-evenement.net

La reconversion des friches polluées

Objectifs

Dépolluer et aménager les friches dans l'objectif de préserver les surfaces agricoles, maîtriser l'étalement urbain, reconquérir la biodiversité et produire des énergies renouvelables.

Chiffres clés

En France, chaque année plus de **20 000 ha** d'espaces naturels sont artificialisés (moyenne entre 2006 et 2016).

Et **78 000 ha** de terres agricoles sont consommés par l'urbanisation.

150 000 ha de friches industrielles en zone urbaine.

L'ADEME Pays de la Loire vous soutient pour

- Conduire des Inventaires Historiques Urbains (IHU) pour répertorier et étudier succinctement l'historique des friches industrielles présentes sur votre territoire.
- Conduire des études avant reconversion des friches : depuis le diagnostic jusqu'à la stratégie de gestion de la pollution.

Le soutien aux travaux de dépollution des friches est effectué dans le cadre d'un appel à projets national annuel.

Sur demande de l'Etat, l'ADEME assure par ailleurs la conduite des travaux de mise en sécurité des sites et sols pollués à responsable défaillant. Les opérations conduites sont par exemple : enlèvement et traitement/valorisation des déchets ; surveillance de milieux (air, eaux souterraines, eaux superficielles, sols...) ; études et évaluations des impacts et des risques ; travaux de dépollution.

Votre contact en direction régionale

Référent territorial du Pôle Territoires Durables de l'ADEME Pays de la Loire

Les politiques territoriales de transition écologique

Objectifs

Aujourd'hui, répondre aux enjeux environnementaux, c'est élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques dans l'objectif de rendre les territoires :

- Sobres dans leurs consommations de ressources naturelles, d'énergie et de produits manufacturés,
- Résilients, c'est à dire capables de mobiliser leurs ressources naturelles et humaines et de mettre en œuvre des techniques pour s'adapter aux changements climatiques,
- Solidaires, afin de garantir à tous l'accès aux besoins essentiels, notamment à l'alimentation et à l'énergie.

Chiffres-clés

44 % de Français vivant dans des localités de taille moyenne ont comme priorité n°1 la préservation de l'environnement

300 000 créations d'emploi sont attendues dans l'économie circulaire d'ici 2030

+ 50 %, c'est l'augmentation prévue de la fréquence des canicules à l'horizon 2050

L'ADEME Pays de la Loire vous soutient pour

- Entrer dans le processus de labellisation « Territoire engagé pour la transition écologique » reposant sur les référentiels air-énergie-climat (Cit'ergie) et économie circulaire. Basées sur les principes de l'amélioration continue, ces méthodes privilégient la transversalité entre les services des collectivités et permettent un choix d'actions de manière libre, documentée et pragmatique.
- La labellisation peut se faire sur l'une ou l'autre des thématiques. Les Contrats d'Objectifs Territoriaux (COT) permettent de mener une politique ambitieuse intégrant ces deux thématiques.

L'accompagnement de la Direction régionale, c'est aussi

Des réseaux

- Réseau économie circulaire : chargés de mission économie circulaire, déchets, Ecologie Industrielle Territoriale (EIT) et développeurs économiques : www.economiecirculaire.org.

Des partenaires

- Les réseaux départementaux Plans Climat Air-Énergie Territoriaux (PCAET) animés par :
 - En Loire-Atlantique : la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM 44) www.loire-atlantique.gouv.fr et le Sydela www.sydela.fr
 - En Maine-et-Loire : la Direction Départementale des Territoires (DDT 49) www.maine-et-loire.gouv.fr et le Sieml www.sieml.fr
 - En Vendée, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM 85) www.vendee.gouv.fr et le Sydev www.sydev-vendee.fr

En savoir plus

www.territoires-climat.ademe.fr | citergie.ademe.fr | www.optigede.ademe.fr

Votre contact en direction régionale

Référent territorial du Pôle Territoires Durables de l'ADEME Pays de la Loire

Zoom sur

L'adaptation au changement climatique

L'adaptation au changement climatique est un des volets d'action des Plans Climat Air-Énergie Territoriaux (PCAET) aux côtés de la qualité de l'air et de l'atténuation. L'atténuation vise à agir sur le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. La notion d'adaptation fait quant à elle référence aux impacts du changement climatique sur le territoire et aux actions permettant d'en diminuer la vulnérabilité. Ces deux volets sont à mener conjointement.

En Pays de la Loire, certains effets du changement climatique sont déjà visibles, avec des conséquences fortes pour l'agriculture, le littoral et la Loire.

Chiffres clés

2°C, augmentation de la température moyenne des étés, printemps et automnes entre 1971 – 2014, pour la ville du Mans.

60 000 bâtiments et plus de 3000 km linéaires d'infrastructures de transport concernés par le risque de submersion marine

30 à 60 %, diminution projetée de la ressource en eau à l'horizon 2050.

L'ADEME met à votre disposition

- « [Les changements climatiques en Pays de la Loire : quels impacts présents et futurs pour le territoire ?](#) », édition ADEME, 11/2017
- « [S'adapter au changement climatique en Pays de la Loire, retours d'expériences dans les territoires et recommandations](#) », édition ADEME, 11/2019
- Un réseau de chargés de mission : Réseau TEC (Territoires en démarche Energie Climat) /Adaptation Pays de la Loire.

Votre contact en direction régionale

Référent territorial du Pôle Territoires Durables de l'ADEME Pays de la Loire

L'innovation sociale et territoriale

Pourquoi chercher à innover dans les territoires ?

La transition écologique nécessite une évolution significative de nos modes de vie. Pour intégrer cette dimension sociale, l'ADEME Pays de la Loire s'investit dans le programme d'action recherche Transition Energétique et Sociétale depuis ses débuts. Ce dispositif repose sur le principe qu'au-delà de politiques publiques ambitieuses et de moyens à la hauteur, les transitions écologiques requièrent l'engagement de tous, dans une coopération affirmée.

Ses principaux enseignements :

- Privilégier des projets portés par des collectifs de personnes provenant de tous milieux (public/privé/associatif) et qui inscrivent leurs actions dans un temps long,
- Coopérer en dépassant les jeux d'acteurs et les rapports de force classiques. Un changement de posture des uns et des autres et une évolution des gouvernances doivent donc être au cœur des projets,
- Mener des approches globales et révisables dans le temps pour atteindre des évolutions significatives des modes de vie dans les territoires.

L'ADEME Pays de la Loire vous soutient pour

Expérimenter des solutions collectives et innovantes à travers [un appel à manifestation d'intérêt](#) visant à :

- Faire émerger et soutenir des projets portés par des collectifs des sphères publique, économique et civile,
- Inventer des modèles économiques à forte dimension locale,
- Modifier la gouvernance des politiques et des projets de transition,
- Mobiliser les acteurs par la mise en valeur de l'identité, des réussites et des ambitions de votre territoire,
- Conduire des projets en solidarité avec les territoires voisins.

L'accompagnement de la Direction régionale, c'est aussi

Des partenaires

- Le Collège des Transitions Sociétales et son programme de (dé)formation, destiné aux élus et directeurs de service et portant sur les enjeux de la coopération, la notion de modes de vie, les stratégies d'innovation territoriale : web.imt-atlantique.fr

Votre contact en direction régionale

Référent territorial du Pôle Territoires Durables de l'ADEME Pays de la Loire

ADEME Pays de la Loire

5, boulevard Vincent Gâche

CS 90302

44 203 NANTES Cedex 2

Tél : 02 40 35 68 00

ademe.paysdelaloire@ademe.fr



www.paysdelaloire.ademe.fr



@ademe

L'ADEME en bref

À l'ADEME – l'Agence de la transition écologique –, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines – énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... – nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.